

4 BIENNE

GASTRONOMIE Un lauréat du Prix Nobel de la paix y fut client

Le Romand rouvre ses portes

JEAN-PIERRE AUBERT

Dans sa nouvelle livrée faite de bleu et de blanc, avec son nouveau bar aux sept tabourets, ses quatre salles entièrement rénovées, le Restaurant Romand, créé en 1872, rouvre demain au chemin du Parc 10.

«C'est un grand événement pour les sociétés locales, notre clientèle fidèle et les 260 membres du Cercle romand, confie Claude Gautier, président du cercle propriétaire des lieux. Nous avons cherché longtemps un nouveau gérant, en évaluant une trentaine de dossiers. Nous avons finalement retenu un jeune couple de restaurateurs expérimentés. Aujourd'hui, les sociétés locales sont heureuses de pouvoir revenir chez nous pour leurs réunions. D'une capacité de 200 personnes, les salles ont été refaites avec un nouveau crépi blanc. Les armoires-vitrines ont disparu.» En sous-sol, la cuisine a été modernisée.



Le couple de restaurateurs Helai Alam et Miruais Alam, aux côtés de leur fille de 6 ans et de Romy Bernasconi, reprend la gérance du restaurant des Romands de Bienne. JEAN-PIERRE AUBERT

Innovation au menu

Président du Cercle romand depuis 1985, Claude Gautier et son comité se réjouissent de pouvoir confier les clefs du restaurant aux nouveaux patrons, Helai Alam et Miruais Alam, venus de Meinisberg. «Le Romand est ouvert chaque jour, sans exception. Nous allons proposer des mets flambés uniques à Bienne. La carte comportera aussi des plats qui constitueront une sorte de voyage gastronomique conduisant le client de Suisse en Italie, en passant par la Grèce. Un buffet à midi est également proposé à discrétion», indique le jeune couple. La clientèle découvrira un nouveau mobilier et d'élégantes décorations de table qui contrastent avec l'ancien service de table.

L'origine du restaurant – qui

s'appela longtemps Cercle romand avant de devenir Restaurant Romand en 1985 – est captivante.

Un emblème du patrimoine local

C'est à la suite de l'essor de l'industrie horlogère à Bienne à la fin des années 1800 que de nombreuses familles romandes s'établirent en ville, provenant principalement du canton de Neuchâtel et de l'Arc jurassien. Pour les francophones d'alors, il convenait d'avoir un lieu de rencontre. D'où l'idée de créer un cercle de Romands qui vit le jour au Café Schwab, à la rue Dufour 11, en 1872.

Après Eugène Guerne, la présidence du cercle fut assurée par

Elie Ducommun, lauréat en 1902 du Prix Nobel de la paix. Le local fut transféré au Café Keller à Nidau, avant de revenir au Café Schwab, à Bienne. Les membres du cercle créèrent aussi la première cuisine populaire d'alors.

Le premier député romand

Durant la crise horlogère vers 1880, le local déménagea au Café du Jura. Les membres du cercle réussirent à faire élire le premier député romand de Bienne au Grand Conseil bernois.

Nouveau déménagement en 1882 à la rue Centrale 26, pour les 10 ans du cercle. Dès 1890, celui-ci s'installa dans le bâtiment occupé aujourd'hui par

l'UBS, à la place Centrale. Et c'est en 1906 que le Cercle romand s'établit au chemin du Parc 8.

Durant la Première guerre mondiale, le Cercle devient un lieu de soutien et d'aide aux Français et aux Alliés. En 1934, le cercle comptait alors jusqu'à 507 adhérents.

En 1960, ce fut même un conseiller fédéral neuchâtelois, Max Petitpierre, qui inaugura le nouveau Cercle romand, désormais installée au no 10 du chemin du Parc.

Détail piquant: bastion longtemps masculin, le Cercle admit enfin les dames en... 1981. ◉

Le Restaurant Romand, rue du Parc 10, rouvre ses portes demain à 10h.

PRESSE

Le retour de 20 Minutes

20 Minutes est à nouveau distribué à Bienne, après presque deux ans d'absence. Le journal gratuit romand avait disparu des caissettes biennoises après la fusion avec Le Matin Bleu.

«Le tirage de 20 Minutes reste le même, mais nous avons décidé de transférer quelques milliers d'exemplaires de Genève vers Bienne et les régions», a expliqué mercredi Philippe Favre, rédacteur en chef. Fribourg et le Valais bénéficieront pour leur part d'exemplaires supplémentaires.

Répondre aux attentes

«Des études ont montré que de nombreux frontaliers lisaient

20 Minutes, ce qui, économiquement parlant, n'est pas très intéressant pour nous, car les chiffres d'audience de la REMP ne prennent pas en compte les lecteurs français», a précisé M. Favre.

Suite aux réclamations

Le journal gratuit a aussi voulu répondre aux attentes des régions extérieures à l'Arc lémanique. A Bienne, certaines voix s'étaient «offusquées de notre retrait», rappelle Philippe Favre. «Et dans certaines villes, nous avons reçu des réclamations de gens qui se plaignaient que les caissettes étaient vides trop tôt.» ◉ AT5

EN IMAGE



JEAN-PIERRE AUBERT

PRÉS-DE-LA-RIVE

Un géant sur échasses Sauterelle géante ou Goldorak? Juché sur des «échasses urbaines», le Biennois Bastien Fuchs, 27 ans, s'offre un délire sportif qui ne passe pas inaperçu aux Prés-de-la-Rive. «Les gens qui me croisent posent des questions et ça permet le dialogue», indique-t-il entre deux démonstrations pour le fun. Selon lui, ces échasses permettent de courir jusqu'à une vitesse de pointe de 55 km/h. «Apprendre l'équilibre et la coordination des mouvements est indispensables au début. Avec ces échasses, j'ai grandi de 40 cm», conclut le jeune sportif. ◉ JPA

VERT'LIBÉRAUX Ils demandent au Conseil municipal de se pencher sur leur projet

Pour un projet Agglolac plus vert et sans canaux

Au Conseil de ville, les Vert'libéraux (PVL) ont lancé la semaine passée une motion dans laquelle ils demandent au Conseil municipal d'examiner leur variante du projet immobilier Agglolac. Baptisée «Agglolac plus», la proposition vert'libérale prévoit de nouveaux critères dans l'aménagement de ce nouveau quartier.

D'abord, les nouveaux immeubles devraient être édifiés à distance respectable de la ville: 50 mètres au moins. Ensuite, le pré situé à l'arrière de la plage demeurerait une zone inconstructible. Ce terrain a été acheté jadis par la Ville dans l'intention d'agrandir la plage en cas de besoin ou d'en faire un espace vert. C'était bien avant que l'on parle de construire dans le secteur un quartier de rêve surnommé «la petite Venise». Enfin, l'espace public le long de la rive devrait être garanti, les espaces verts et les zones boisées devraient continuer d'exister et correspondre au moins à la surface actuelle.

Comment dès lors concilier toutes ces exigences avec une



La «petite Venise» verra le jour sur ce terrain. Avec ou sans canaux? OLMIER GRESSSET

surface habitable circonscrite à un périmètre bien précis, sans pour autant dénaturer le projet Agglolac originel? Max Wiher, président du groupe Vert'libéral,

propose de réduire la surface des canaux qui traverseraient le nouveau quartier, voire d'en supprimer une partie. «Du point de vue de l'urbanisme, ces canaux

n'amènent pas grand-chose et, au pire, ils pueront», estime-t-il.

Les Vert'libéraux sont d'accord avec le principe de la densification de l'habitat, mais pas au

bord d'un lac, ni dans des parcs. Ils rappellent également que les autorités s'étaient engagées par le passé à conserver, de Bienne à Ipsach, voire Vinelz, une «ceinture verte» et que le projet Agglolac est en complète contradiction avec ce vœu.

Vers une initiative?

La proposition «Agglolac plus» comporte un autre avantage: si le projet est soumis un jour au peuple, il est bon que celui-ci puisse se prononcer sur plusieurs variantes, «ce qui serait la moindre des choses pour une entreprise de cette envergure, qui impliquera les générations futures», souligne Max Wiher.

Si la motion «Agglolac plus» ne trouve pas auprès de l'exécutif l'écho favorable, les Vert'libéraux convoqueront le corps électoral aux urnes par le biais d'une initiative exigeant le maintien de ce pré tant convoité. Adrian Kneubühler, maire radical de Nidau, juge la motion prématurée. «Avant de poser des exigences concrètes, il s'agit d'abord de régler le problème des vestiges archéologi-

ques», déclare-t-il. Il estime que maintenir le projet tel quel tout en lui imposant ces nouvelles limites aura pour incidence une augmentation de la taille des immeubles.

Deux mois pour prendre position

Mais sur le principe, le maire de Nidau approuve l'arrivée de cette nouvelle variante, qui permettra à tout le monde de se positionner clairement. Il conseille donc aux Biennois de ne pas la rejeter. Erich Fehr, maire socialiste de Bienne, ne voit non plus comment conserver libres toutes ces surfaces vertes, sans toucher aux superficies prévues pour les immeubles. De plus, il estime que les canaux «sont un élément central du projet» et il verrait d'un mauvais œil qu'on les réduise ou qu'on en supprime certains. Le Conseil municipal a deux mois pour décider si la variante «Agglolac plus» mérite d'être étudiée. Quant à Max Wiher, il est persuadé que le nouveau quartier serait ainsi moins gris et moins bétonné. ◉